

Bagatelle : stationnement et circulation inquiètent

DF 16/04
2012

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à l'aménagement du futur quartier. Avec quand même un bémol sur la place de la voiture, du fait d'un nombre important de nouveaux habitants.

Le long du boulevard Marcel-Paul, un promoteur annonce la construction d'immeubles (lire ci-contre). Dans ce vaste espace de 20 ha, relié au Sillon, un nouveau quartier sortira de terre : 1 050 logements (maisons et collectifs), dont 20 % de logements sociaux et 24 % de logements abordables, à échéance 2020. Les premières livraisons sont prévues en 2013-2014.

Après l'avis favorable du commissaire enquêteur lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté la déclaration d'intérêt général du projet. Avec deux recommandations néanmoins. Le commissaire enquêteur demande « la réalisation d'une étude des incidences du projet sur la circulation » et « le réexamen des besoins réalistes en matière de stationnement » des futurs habitants et visiteurs.

L'opposition de droite s'inquiète et pointe « une zone d'ombre sur la circulation et le stationnement ». A gauche aussi, Gaëlle Berthaud suscite des inquiétudes de l'opposition.

« Décourager le tout-voiture »

Sur la circulation, Bernard Gagnet, adjoint à l'urbanisme, confirme qu'aucune étude n'a été réalisée, et rassure sur le risque d'engorgement : « Le tout-voiture est découragé. L'aménagement du secteur de Bagatelle fonde ses principes de déplacement sur l'utilisation des transports en commun largement représentés. Le secteur est largement pourvu en services et commerces, ce qui doit limiter les déplacements en voiture. »

Pierre Tréquier, élu en charge des déplacements doux, remarque que « le tram est à moins de 400 m ». Laurent Noblet, en charge des déplacements, évoque une piste : « Pour-quoi pas des voitures Marguerite en



Octobre 2011 : dépôt du permis d'aménager
Novembre 2011 : lancement de la consultation des entreprises
2014 à 2020 : livraison des logements

L'aménagement du nouveau quartier de Bagatelle (1 050 logements) se fera en quatre tranches. La première se situe le long du boulevard Marcel-Paul, où on retrouve le projet immobilier de Bâti Nantes (lire ci-contre).

location pour éviter aux ménages d'avoir deux véhicules. »

Parkings : le nombre de places augmenté

L'accès au nouveau quartier se fera par une nouvelle route Est-Ouest, limitée à 30 km/h, avec un nouveau rond-point boulevard Marcel-Paul, « pour assurer la fluidité des entrées et sorties ».

Sur le stationnement, « le nombre total de places devra être augmenté de 10 % par rapport à la réglementation du Piu, et des poches de

stationnement aérien complémentaires sont à l'étude », indique Bernard Gagnet.

A gauche, Gaëlle Berthaud n'est pas convaincue : « Asséner que les transports en commun sont largement représentés autour de Bagatelle, et que le tout-voiture y est découragé n'est aucunement une garantie d'une circulation mini-male et que les nouveaux habitants se déplaceront en transports en commun, à pied ou à vélo. »

L'élu de Saint-Herblain à gauche toute souligne « la crispation » Sur

Les Hauts de Bagatelle : livraison en juin 2014



Vue d'ensemble des quatre immeubles des Hauts de Bagatelle (au premier plan, le bâtiment A : 31 logements sociaux sur 3 étages)

A l'intersection du boulevard Marcel-Paul et de la future route de descente du quartier, le projet Les Hauts de Bagatelle, du promoteur Bâti Nantes, sera un des premiers à sortir de terre. Le permis a été accordé. La commercialisation devrait débuter ce mois d'août. Le calendrier prévisionnel table sur un lancement du chantier de construction du premier immeuble de cinq étages en septembre 2012, et une livraison en juin 2014.



Les Hauts de Bagatelle, ce sont quatre immeubles d'habitation de cinq à dix étages, dix petites maisons et un immeuble à vocation tertiaire (300 m² de bureaux). Sur les 146 appartements, 31 sont « sociaux » et 23 en accession abordable à la

Christophe JAUNET.